

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	---

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°23 - 1^{er} Octobre 2013

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, M. Delphin, G. Gallardo, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, E. Thyss, R. Unseld, M. Vallès, ...).

Lettre n°23 : envoyée à : 150 personnes, inscrites avant le 02-10-2013.

Voici le numéro 23 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

France

Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : publication ici du texte intégral

- Partie 4 - Caractéristiques techniques des Voies Vertes et des Véloroutes

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Nous publions ici ce texte, par morceaux.

Partie 4- Caractéristiques techniques des Voies Vertes et des Véloroutes:

« Les voies vertes doivent répondre à certaines caractéristiques :

- largeur souhaitable 3 mètres à 5 mètres (exceptionnellement, minimum : 2,50 m) pour permettre le croisement et le dépassement, et le passage des engins d'entretien et de secours. La largeur sera augmentée sur les sites très fréquentés (présence forte de piétons, utilisation prévue par les rollers et autres usagers) où, dans le cas d'une largeur de 5 mètres, les usagers pourront alors être séparés, en particulier en sortie d'agglomération, sur les sections à forte pente, ou dans le cas de virages sans visibilité ;
- dispositifs empêchant les véhicules motorisés de pénétrer sur la voie verte ;
- déclivité maximale de l'ordre de 3 %, sauf exceptionnellement sur de très courtes distances où on peut admettre une déclivité plus forte (pour franchir un obstacle, une écluse par exemple), et dans les zones de montagne ;
- existence d'accotements d'au moins 0,50 m de largeur ;
- dans le cas des chemins en bordure de voie d'eau, distance de sécurité minimale par rapport au bord de l'eau, et le cas échéant équipement de protection ;
- revêtement : il devra permettre aux usagers de rouler en toute sécurité, même en cas de pluie prolongée ou dans les passages au sol réputé instable, et utilisable toute l'année. Son choix devra tenir compte du type d'utilisateurs à accueillir et de l'intensité du trafic, du profil de la route (état des bas-côtés, visibilité, vitesse autorisée), et de l'insertion dans l'environnement ;
- croisement avec le réseau routier : les traversées des routes principales seront évitées ou aménagées, avec des îlots séparateurs permettant une traversée protégée en deux temps pour un trafic atteignant 1 000 véhicules/jour, cette valeur pouvant être modulée en fonction du type de circulation et des contraintes du site : visibilité, profil en travers. En cas de trafic très important, quand la sécurité ne peut pas être assurée par un passage en plan, avec une seule file par sens et un îlot séparateur, ces traversées pourront se faire par des feux tricolores en milieu urbain ou par des dénivelées (passerelle, souterrain) en milieu urbain et rural. Pour les traversées de fleuves, il faudra prévoir des ponts, passerelles ou des bacs ;
- ces itinéraires bénéficieront d'un traitement paysager particulièrement adapté au site ;
- on s'efforcera d'appliquer les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les véloroutes, lorsqu'elles n'empruntent pas des voies vertes, doivent répondre aux mêmes caractéristiques que les voies vertes en ce qui concerne la déclivité, le revêtement, les traversées de voies à grande circulation, le traitement paysager.

La variété des types d'aménagements autres que ceux requis pour les voies vertes ne peut être détaillée dans ce document. On se reportera à ce sujet aux fiches techniques dont la liste figure en annexe. »

Pour lire le texte complet et le télécharger : <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

Région Aquitaine

Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques

La Vélodyssée (Véloroute de la côte atlantique) -1400km dont 400km en Aquitaine- :

inaugurée en Juin 2012, des Guides de randonnée publiés, un site web mis en ligne, mais encore beaucoup de tronçons manquants !

La plus longue Véloroute de France comme elle se qualifie elle-même a été ouverte le 30 juin 2012 avec de nombreuses animations organisées tout le long de l'itinéraire. Il s'agit de la Vélodyssée, ou Véloroute de la côte atlantique, Véloroute nationale française et portion de l'Eurovéloroute n°1, longue de 1400km. Il est maintenant officiellement

possible de relier Roscoff à Hendaye à vélo sur un itinéraire unique, aménagé à 80 % en site propre, avec un identifiant commun et offrant un ensemble de services adaptés aux touristes à vélo. Un Comité d'itinéraire, qui réunit tous les acteurs (Départements, Régions, ...) a travaillé de 2011 à 2013 pour développer cet itinéraire, les services touristiques associés, et la promotion auprès des cyclistes français et étrangers. Un site internet a été créé, avec beaucoup d'informations pratiques (voir : <http://www.lavelodysee.com>). Plusieurs Guides de randonnée sur la Vélodyssée ont été publiés en 2013, et trois nouveaux Guides paraîtront en 2014. Un Comité de pilotage de ce Comité d'itinéraire s'est tenu le 16 Septembre 2013 à Molliets (Landes), et l'AF3V était présente. Dans la région Aquitaine l'itinéraire va de la pointe de Grave à la frontière espagnole, mais présente encore beaucoup de « vides » ou de tronçons non jalonnés et non sécurisés, surtout dans les Pyrénées-Atlantiques (tronçon Tarnos-Bayonne et tronçon Bayonne-Hendaye 50km), l'article du 10-07-2012 signalait 29kms à réaliser en Pyrénées-Atlantiques.

Voir informations et historique sur le site de l'association des Départements et régions cyclables : <http://www.departements-regions-cyclables.org/page/la-velodysee--eurovelo-1--p-27.html>

Voir le nouveau site dédié à la Vélodyssée : <http://www.lavelodysee.com>

Voir articles sur l'inauguration :

Ici : <http://www.media-web.fr/la-velodysee-de-roscoff-a-hendaye-78-79-642.html>

Ici : <http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/cotesarmor/velodysee-c-est-parti-pour-le-troncon-breton-03-07-2012-1760239.php>

Voir article du 25-09-2013 : <http://www.sudouest.fr/2013/09/25/l-epopee-velodysee-1179009-3449.php>

Voir article du 10-07-2012 : <http://www.sudouest.fr/2012/07/10/roscoff-a-hendaye-765913-706.php>

Gironde

« Véloroute » de 22Km entre Castillon-de-Castets (canal) et Bazas (Voie Verte Bazas-Mios) : 5km dangereux à éviter

Les deux Communautés de communes d'Auros et de Bazas ont aménagé en 2012 un itinéraire cyclable jalonné de type « Véloroute ». Cette Véloroute de 22km relie la Voie Verte du canal de Garonne depuis Castillon-de-Castets (à 3km du début du canal à Castets-en-Dorthe) et jusqu'à Bazas. A Bazas commence la Voie Verte de 76km qui va de Bazas à Mios, et se prolonge jusqu'à Fature, au bord du Bassin d'Arcachon, où elle rejoint le réseau de pistes cyclables faisant le tour du Bassin. Il est donc maintenant facile de rejoindre l'Océan Atlantique à partir du canal de Garonne, à 80% sur une Voie Verte. Hélas, cet itinéraire de liaison n'est qu'en partie créé sur des routes peu circulées : 5km suivent la D116 dangereuse. Il faut éviter ce tronçon en suivant des routes tranquilles, voir les conseils donnés par l'AF3V sur les fiches du site AF3V.

Voir le site de la Communautés de communes du pays d'Auros, description et carte

Google maps : http://www.cc-auros.fr/z/site.php?act=2_2

Voir : Article du 09-10-2012 :

<http://www.sudouest.fr/2012/10/09/plusieurs-velos-de-retard-844043-2818.php>

Voir : Article du 30-11-2011 :

<http://www.sudouest.fr/2011/11/30/quand-le-velo-veut-gagner-du-terrain-567244-4296.php>

Voir la fiche AF3V Voie Verte de Mios à Bazas : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=17>

Voir la fiche AF3V Voie Verte du canal de Garonne en Gironde : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=240>

Région Languedoc-Roussillon

Aude

Succès de la Journées des Voies Vertes à Cailhau : 3^{ème} Convergence et annonces du début des travaux sur la Voie Verte

Le 14 septembre 2013, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, Aud'2V, relais départemental AF3V, et Malepère Evasion ont organisé la 3^{ème} Convergence cycliste et piétonne à Cailhau (Aude) pour demander une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Bram, Cailhau et Moulin-Neuf. Ce fut un succès avec plus de 300 participants : habitants et cyclistes locaux, Association Vélo de Toulouse (15 cyclistes arrivés depuis la gare de Bram en suivant la future Voie Verte), Aud'2V de Carcassonne (15 cyclistes), les clubs FFCT de l'Aude (15 cyclistes), le CODEP FFCT de l'Ariège, relais départemental AF3V, avec trois clubs et 41 cyclistes, certains ayant parcouru à VTT la future Voie Verte depuis Moulin Neuf. Sur la place du village, sous un beau soleil, les participants ont pu parcourir les stands et expos, écouter les discours, boire l'apéritif offert par les organisateurs, et pique-niquer ou manger les plats des producteurs locaux. Les différents clubs sont rentrés chez eux. Pour l'Association Vélo, c'est un groupe de 17 cyclistes (Association Vélo et Aud'2V) qui est reparti pour une balade retour à Bram de 39km, ponctuée par des visites de villages en circulate, de Villasavary et de son moulin, de la chapelle romane de Besplas, et du Domaine Le Fort (AOC Malepère). Et tous les présents ont appris que le Conseil Général avait décidé de réaliser la Voie Verte Bram-Moulin-Neuf, et que les premiers travaux sur les ouvrages commenceraient en 2014 ! (voir autre Brève).

Voir compte-rendu sur le site de l'association Vélo (avec photos) :

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article701>

Voir article du 15-09-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/15/1709414-limoux-voie-verte-aude-ont-dit-oui.html>

Voir site de l'Association Vélo (programme):

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article694>

Voir site vvv-sud : Les projets de l'Aude : <http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>

Aude

Le Conseil Général commence l'amélioration de la Voie Verte Chalabre-Moulin Neuf et décide de réaliser la Voie Verte Bram-Moulin-Neuf (début de travaux en 2014)

Le 14 septembre 2013, lors de la 3^{ème} Convergence organisée à Cailhau par Aud'2V, relais départemental AF3V, et Malepère Evasion pour demander une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Bram, Cailhau et Moulin-Neuf, le Conseil Général a annoncé 1- que l'étude commandée par lui était terminée et avait porté sur une Voie Verte de 45km Bram-Moulin-Neuf-Chalabre, intégrant les portions audoises de la Voie Verte déjà existante entre Moulin-Neuf et Chalabre. 2- que le revêtement choisi sera du stabilisé de bonne qualité. 3- que les travaux ont commencé par la partie déjà aménagée en Voie Verte proche de Chalabre qui bénéficie de financements européens, avec en 2013 21 ponts sécurisés entre Chalabre et Sonnac-sur-l'Hers, pour un montant de 500 000€. 4- que ces travaux sur les ponts seront poursuivis en 2014 et pourraient concerner un premier tronçon de la Voie Verte Moulin-Neuf-Bram, entre Caudeval et Belvèze (budget prévu 500 000€).

Voir article du 15-09-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/15/1709414-limoux-voie-verte-aude-ont-dit-oui.html>

Voir article du 17-09-2013 : <http://www.ariegenews.com/news-1458-66937.html#>

Voir article du 20-09-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/20/1712772-lavelanet-feu-vert-pour-la-voie-verte.html>

Voir site du CODEP FFCT de l'Ariège (avec photos) :

<http://ariege.ffct.org/af3vcailhau2012/indexcodep.html>

Voir site de l'Association Vélo (avec photos) :

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article701>

Voir site vvv-sud : Les projets de l'Aude : <http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>

Gard

Succès pour la Fête de la Voie Verte du Pont du Gard dimanche 22 septembre 2013 : 140 cyclistes et 160 marcheurs demandent l'accès gratuit au Pont du Gard

L'Association Voie Verte du Pont du Gard, qui agit pour la création de la Voie Verte Remoulins-Pont du Gard, organisait le dimanche 22 septembre 2013, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, la « Fête de la future voie verte », cette année aussi pour demander que la Voie Verte traverse, comme prévu dans le projet initial, le site du Pont du Gard. Le rassemblement a été un succès. Voici un compte-rendu par Agnès Sénicourt, présidente de Voie Verte Pont du Gard : « Dimanche 22 nous avons réussi la plus belle fête depuis 2009 date de création de notre association . Ce sont 160 randonneurs pédestres guidés par une association amie (RAPS de Comps) et environ 140 vélos qui ont sillonné les chemins et petites routes sous un soleil magnifique. 2 tandems, un vélo couché ,une cariole, quelques petits garçons et filles à vélo et une flopée d'adultes de tous âges dans la joie et la bonne humeur malgré l'adversité de l'EPCC qui gère le site du Pont du Gard. Nous avons passé le pont vélo à la main puisque le site du Pont du Gard l'impose .Chacun a pu constater qu'il y a suffisamment de place pour tracer et organiser les différentes circulations piétonnes et cyclables, à condition d'avoir envie de les accueillir ! Plusieurs associations dont le CODEP 30 avec ses clubs de cyclotouristes du Gard mais aussi ceux d'Avignon ou des Bouches du Rhône,le Caf du Pic St Loup,l'ARPA d'Avignon,le CLAEP de Rasteau, le RAPS de Comps, étaient aux côtés de l'Association Voie Verte . L'AF3V nationale et gardoise se sont exprimées pour soutenir la demande de retour à la gratuité , liberté et égalité de tous les citoyens pour l'accès au site en déplacement doux. Elles ont insisté sur l'intérêt des retombées économiques pour les villages, les chambres d'hôte , restaurants ,gîtes,campings...

Continuez de signer et faire signer la pétition:

<http://pdgp.logadap.net/spip.php?article82#pagination>

Voir des photos et vidéos de ce jour de fête sur le site du collectif créé pour défendre la gratuité : <http://pont-du-gard-news.webnode.fr/>

Voir : <http://roquemaurelancitoyen.com/2013/09/22/les-journees-nationales-des-voies-vertes/#more-427>

Voir : <http://www.lerepublicainduzes.fr/fr/videos/id-147-une-association-mobilisee-pour-la-voie-verte-du-pont-du-gard>

Voir site de l'association Voie Verte : <http://voie-verte-comps.blogs.midilibre.com>

Gard

Voie Verte ouverte entre le Grau-du-Roi et la plage de l'Espiguette (5km)

Le Conseil Général du Gard a inauguré le 21 Septembre 2013, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, la nouvelle Voie Verte de 5km qui conduit à la plage de l'Espiguette. Cette « Voie Verte de l'Espiguette » commence au rond-point carrefour D255B-D62B, et longe la route D255B jusqu'à la plage (parking des Baronnets). Une grande partie est située en zone naturelle protégée. Le revêtement est en liant végétal de couleur ocre pour mieux se fondre dans le paysage. Une passerelle franchit le canal de la Mayorque. Ce bel aménagement sera prolongé, car il s'inscrit dans un projet plus large de liaison cyclable et piétonne entre de les trois sites classés du marais de la tour Carbonnière (à Saint-Laurent d'Aigouze), d'Aigues-Mortes et de la plage de l'Espiguette. Voir article du 20-12-2011: <http://www.midilibre.fr/2011/12/20/les-travaux-sont-lances-pour-la-future-voie-verte,433078.php>

Voir les projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=388>

Hérault

Voie Verte du Haut-Languedoc « Passa Païs » prolongée de 17km jusqu'à Bédarieux : 76km ouverts

La Voie Verte du Haut-Languedoc, créée dans les départements du Tarn et de l'Hérault, sur une ancienne voie ferrée, reliait Mazamet à Mons-la-Trivalle, sur 59km. Le Conseil Général de l'Hérault a achevé en juin 2013 un nouveau tronçon de 17km entre Mons et

l'entrée de Bédarieux. Le long du Jaur puis de l'Orb, au pied du massif de l'Espinouse et du Caroux, cette partie est très belle (comme les autres !). Accessible en train aux deux extrémités (Mazamet et Bédarieux), cette longue Voie Verte d'excellente qualité, qui traverse des régions magnifiques, avec de nombreux ouvrages (tunnels, viaducs) aura un grand succès. A visiter absolument !

Voir la fiche du site AF3V: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=95>

Lozère

Projet de Voie Verte du Gévaudan : 260m ouverts, et succès de la balade de la Journée des Voies Vertes

L'Association « Voie Verte en Gévaudan », Relais local de l'AF3V, agit, depuis quatre ans, pour la création d'une Voie Verte de 15km qui relierait les villes de Montrodat, Marvejols, Chirac et Le Monastier. Le dimanche 22 Septembre, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, elle a organisé une balade à pied de la journée, qui a relié les 4 communes et a rassemblé plus de 100 personnes pour demander la Voie Verte. À cette occasion, la Mairie de Chirac a inauguré un tronçon de 250m de Voie Verte ! Voici des extraits du récit :envoyé par Danielle Thyss, présidente : « Dimanche 22 Septembre 2013 l'association lozérienne « **Voie Verte en Gévaudan** » organisait une balade/randonnée pédestre sur un circuit de 11 km reliant les villes de Montrodat, Marvejols, Chirac et Le Monastier. L'objectif de cette balade, placée dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, était de faire mieux connaître notre projet, recruter de nouveaux adhérents et continuer à montrer notre mobilisation aux élus du département. Le circuit empruntait des petites routes et des chemins, et très peu de départementale – la voie verte souhaitée n'existe pas encore ! Deux propriétaires privés, des clubs de poneys et de chevaux, nous avaient obligeamment autorisé à traverser leur propriété. Les cyclistes ne pouvant pas faire le trajet en vélo, ils ont fait la balade à pied. Le soleil a sans doute aidé à la réussite de la journée. Une centaine de personnes étaient au départ, à Montrodat, après avoir pris un petit déjeuner offert par la municipalité. Nous nous sommes arrêtés à Marvejols, puis à Chirac pour l'apéritif et le pique-nique, et enfin au Monastier Pin Mories après la visite des lieux intéressants du village. Chaque fois nous avons été reçus par le Maire ou des représentants, avec un discours de bienvenue, et des boissons, des gâteaux ou l'apéritif (à Chirac). Et la présidente, Elisabeth Thyss a expliqué à ceux qui ne le savaient pas encore l'objectif que nous visons, un objectif à la fois local, régional et national. À Chirac, le Maire et des adjoints ont profité de l'occasion pour inaugurer un nouvel espace municipal, l'espace Doultre, au bord de la rivière, qui comporte des plantations d'arbres d'essence variées et le premier tronçon de la voie verte : 260 m ! En projet pour bientôt : des jeux pour les enfants, un boulodrome et un verger conservatoire. Plus un parking. Il y avait aussi des stands d'associations amies. Espérons que cette journée, avec les articles de journaux qui vont la suivre, feront mieux prendre conscience aux élus des municipalités et du Conseil Général de Lozère de l'utilité d'une Véloroute/Voie Verte, profitable aux habitants du bassin de vie de Marvejols et aux vacanciers. Certes il y a des difficultés techniques et juridiques à résoudre, mais nous avons un atout : Le Monastier n'est qu'à 3 Km de la vallée du Lot, qui se trouve sur le tracé d'une Véloroute au Schéma national. Et la partie Le Monastier -Marvejols est sur l'axe lozérien nord-sud inscrit au Schéma régional. Pour le moment aucune Véloroute ou Voie Verte n'a été réalisée en Lozère ».

Voir **compte-rendu complet et photos** ici : <http://voiesvertesengevaudan.reseadesassociations.fr/fr/information/38299/actualites>

Voir site de l'association Voies Vertes en Gévaudan : <http://voiesvertesengevaudan.reseadesassociations.fr>

Voir annonce de la randonnée sur le site de la Mairie de Chirac : <http://www.chirac-en-lozere.com/fr/evenement/80972/randonnee-voies-vertes-gevaudan>

Voir inauguration de l'espace Doultre : <http://www.chirac-en-lozere.com/fr/evenement/80973/inauguration-espace-doultre>

Voir les actions de l'AF3V en Lozère : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html>

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Ariège

Succès de la Journée des Voies Vertes : balade pour 70 cyclistes entre Vernajoul et Labastide-de-Sérou

Le Codep FFCT de l'Ariège, relais local de l'AF3V pour le département, a organisé, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, une balade sur la Voie Verte Vernajoul-Saint-Girons, le dimanche 22 septembre 2013. Près de 70 cyclistes étaient au rendez-vous à Vernajoul. Après les joyeuses retrouvailles et les consignes données par Pierre Nunez correspondant de l'AF3V, le groupe, composé de familles, d'enfants dont un bébé dans sa confortable "carriole", de cyclotouristes de l'Ariège et des départements voisins notamment de l'Aude avec le groupe d'Aud'2V, s'élançait sur la Voie Verte entre Vernajoul et Labastide de Sérou. Tout au long du chemin des arrêts étaient prévus avec explications et en particulier la visite du site de l'ancien monastère du Carol (au Boulou). À Montels, petit village du Séronnais, le pot de l'amitié et une grillade attendaient les participants. Le retour à Vernajoul se faisait par le même chemin ou sur route via le Mas d'Azil, site touristique de l'Ariège. Cette journée a permis aux audois d'Aud'2V de découvrir les Voies Vertes de l'Ariège qui vont servir de modèle pour la future Voie Verte audoise Bram-Moulin Neuf.

Voir le compte-rendu et les photos sur le site du Codep FFCT de l'Ariège: <http://ariege.ffct.org/veloroutesvoiesv/indexcodep.html>

Ariège

Foix : l'association Vélo9 demande des aménagements cyclables

L'Association Vélo9 agit pour des aménagements cyclables à Foix et est membre de la FUB. Elle a organisé le 20 septembre 2013 un rassemblement dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, pour rappeler ses demandes. Elle demande notamment la mise en place de tournes à droite au feu rouge, comme l'autorise la législation, et la création de « zones 30 » et de « zones de rencontre » dans le centre ville, avec contre-sens pour les cyclistes dans les rues en sens unique. Autre demande : une liaison cyclable sécurisée entre le centre-ville et la gare. Voir article du 21-09-13: <http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/21/1714188-foix-le-velo-veut-se-faire-une-place-en-ville.html>

Aveyron

Traversée de Saint-Affrique par la Voie Verte : les travaux avancent

La ville de Saint-Affrique est au départ de la Voie Verte Saint-Affrique-Saint-Jean d'Alcapiès (km), aménagée sur une ancienne voie ferrée. Cette Voie Verte commence, ou se termine, aujourd'hui, à l'ancienne gare, boulevard de la Capelle. La commune est en train d'aménager le prolongement de cette Voie Verte en créant une traversée cyclable sécurisée de toute la ville, afin de rejoindre la sortie ouest de Saint-Affrique. En 2013 les travaux sont en cours sur le boulevard de La Capelle pour réaliser une liaison entre la Voie Verte et le plateau de la gare. En 2012 une passerelle a été créée sur la Sorgues L'itinéraire cyclable sera prolongé jusqu'à Saint-Izaire.

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=286>

Voir article du 18-09-2013 : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/18/1711516-saint-affrique-travaux-boulevard-de-la-capelle.html>

Voir les travaux ici : <http://www.ville-saint-affrique.fr/?lang=1&gr=8&th=60&art=1180>

Voir le projet jusqu'à Saint-Izaire ici :

http://www.ladepeche.fr/article/2012/09/22/1445781-saint-affrique-conseil-municipal-la-voie-verte-fait-son-chemin.html#reg_why

Voir la nouvelle passerelle de Couat ici :

<http://www.saintaffrique.com/?lang=1&gr=2&th=2&art=989>

Lot

Semaine de la mobilité à Cahors: aides à l'achat de vélos et de vélos à assistance électrique

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, le Grand Cahors a mis en place à nouveau un dispositif d'aide à l'achat de vélos, valable pendant une semaine, comme il l'avait déjà fait en 2012 à la même occasion (en 2012 72 personnes avaient bénéficié de cette aide financière). Cette année l'offre est étendue aux vélos à assistance électrique.

Voir le site du Grand Cahors : <http://www.grandcahors.fr/actualites/toutes-nos-actualites/article/semaine-de-la-mobilite-2013-bougez>

Voir article du 18-09-2013: <http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/18/1711626-velo-electrique-a-cahors-la-ville-vous-met-au-courant.html>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Vertes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.